

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITE CATHOLIQUE

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DE L'AUTOMNE 1904

Séance du 14 septembre 1904.
(Avant-midi)

Présents : M. le Surintendant, président ; Messieurs les archevêques d'Ottawa, de Québec et de Montréal, Messieurs les évêques de Pembroke, de Charlottetown, de Rimouski, de Chicoutimi, de Valleyfield, de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Nicolet et de Joliette ; les honorables Messieurs Robidoux, Archambault, Guoin, Guerin, Th. Chapais, Messieurs Crépeau et Stenson.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.—

Lecture d'une lettre de l'honorable M. Gédéon Ouimet informant le comité que l'état de sa santé ne lui permettra pas d'assister à la présente session.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres classiques, tenu le 13 septembre 1904, et auquel étaient présents : Mgr Blais, président, Mgr Emard, l'honorable M. Robidoux et M. le Surintendant, fait le rapport qui suit :

« 1° La carte présentée par la librairie Beauchemin, de Montréal, a paru très acceptable au sous-comité, mais M. J.-A. Langlais étant venu représenter que la carte qu'il attendait d'Europe, laquelle devait être soumise à l'examen de ce sous-comité, n'était pas encore arrivée, il a été décidé que l'examen des deux cartes serait remis à la prochaine session de ce sous-comité. »

« 2° « *Recettes et dépenses des cultivateurs*, par A. Lockwell, Québec.—Tout en admettant le mérite de cette méthode de comptabilité agricole et les grands avantages que peuvent en tirer les cultivateurs, le sous-comité estime que cet ouvrage n'est pas un livre classique proprement dit et qu'il ne lui appartient pas de l'approuver comme tel. »

« 3° « *Grammaire de dessin. Cours élémentaire*, par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Montréal (1904). Ce livre a paru au sous-comité d'une étude trop difficile pour les enfants, mais il le recommande comme livre très utile pour les instituteurs et les institutrices. »

Signé : ANDRÉ-ALBERT.

Evêque de St-Germain de Rimouski.

Ce rapport est adopté, sauf l'article No 1 auquel l'amendement qui suit est proposé par l'honorable M. Guoin, secondé par l'honorable M. Guerin.

« Attendu que le sous-comité chargé de l'examen des livres classiques a fait rapport que la carte de la librairie Beauchemin et Cie lui a paru très acceptable, que cette carte soit approuvée par ce sous-comité avec l'entente que la librairie Beauchemin & Cie donnera à cette carte les mêmes teintes que celle de la carte du Canada publiée par la maison Copp, Clarke & Cie de Toronto. »

Cet amendement est adopté.

Sa Grandeur Mgr Bégin propose : « que le nom de Mgr Archambault soit substitué au sien, comme membre du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques. » Adonté.

Le sous-comité chargé de la revision du programme d'études, à ses séances des 12 et 13 septembre, après-midi, auxquelles étaient présents : M. le Surintendant, président, leurs Grandeurs Messieurs Bégin et Bruchési, l'honorable M. Guoin et MM. Stenson et Crépeau, fait le rapport qui suit, lequel est adopté :

A la séance du 12 septembre après-midi, il est résolu :